

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

## ÉCOLES PUBLIQUES DE BOURGBARRÉ



Avec l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire public sur la commune, les pré-inscriptions scolaires s'effectuent auprès de la mairie dorénavant.

### De quelle école relevez-vous ?

Une carte scolaire répartit les enfants dans les différents groupes scolaires publics, en fonction du lieu de résidence.

Pour savoir dans quelle école sera scolarisé votre enfant, retrouvez toutes les informations (Qr code ou site internet) :



[www.bourgbarre.fr](http://www.bourgbarre.fr) (Mon quotidien/enfance/vie scolaire et périscolaire)

### Date d'ouverture des préinscriptions scolaires

Les préinscriptions scolaires pour l'année 2026-2027 dans les écoles publiques de Bourgbarré débiteront **le lundi 12 janvier 2026**.

### Qui est concerné ?

#### Les nouveaux inscrits :

- Entrée en Petite Section (enfant né en 2023)
- Nouveaux résidents sur la commune

**Demande d'entrée en Toute Petite Section (enfants nés au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 :**

Contactez le service vie scolaire : [vie.scolaire@bourgbarre.fr](mailto:vie.scolaire@bourgbarre.fr) / 02 99 57 66 96

# Démarches à effectuer

## Les préinscriptions se feront en ligne sur le kiosque famille

Le Kiosque famille vous donne également accès aux activités périscolaires, à la restauration scolaire, à l'accueil de loisirs des mercredis et vacances.

**VOUS AVEZ DÉJÀ  
un compte  
sur le Kiosque Famille**

**VOUS N'AVEZ PAS  
de compte  
sur le Kiosque Famille**

Connectez-vous sur votre compte.  
La fiche sanitaire de votre enfant doit être complétée. Vérifiez-le dans le menu  
**Mes informations > Fiche sanitaire enfant**

Rendez-vous sur :  
<https://bourgbarre.kiosquefamille.fr>

Allez dans le menu : **Scolaire >  
Préinscriptions scolaires écoles publiques**

Cliquez sur nouveau compte et renseignez les informations demandées.

### Pièces demandées :

- *justificatif de domicile,*
- *En cas d'inscription de votre enfant aux services municipaux : attestation de quotient familial*

Cliquez sur :  
**préinscriptions scolaires 2026-2027**

Vérifiez les informations  
**Pièce demandée : copie du livret de famille**  
(pages parents et enfant)

### Traitement du dossier par le service vie scolaire

### Validation du compte par les services municipaux

A l'issue du traitement, un document vous sera remis :

- > Confirmation de la préinscription scolaire
- > Information sur le rendez-vous avec la direction de votre école pour **l'admission définitive**

A réception du mail de validation de votre compte, suivez les étapes ci-contre

## Informations

Mairie 02 99 57 66 96  
[vie.scolaire@bourgbarre.fr](mailto:vie.scolaire@bourgbarre.fr)